



COMPTE RENDU

RÉUNION DES ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES DU 12 MAI 2016

ÉTAIENT PRÉSENTS

Pour les associations départementales et régionales

ACC (Centre), représenté par Nathalie FERRAND

ACCILR (Languedoc Roussillon), représenté par Vincent KOPF et Céline DELFOUR

ACPA (Aquitaine), représenté par Rafael MAESTRO et Esther CUENOT

ACRIRA (Rhône-Alpes), représenté par Catherine CASARO

ACREAMP (Aquitaine, Limousin et Midi-Pyrénées), représenté par Luc CABASSO

CINÉMAS DU SUD (Provence-Alpes-Côte d'Azur), représenté par Vincent THABOUREY

CIBFC (Bourgogne et Franche-Comté), représenté par Régis FAURE et Evelyne HAMARD-MANET

CINÉPHARE (Bretagne), représenté par Olivier BITOUN

CLAP POITOU-CHARENTES, représenté par Pascal ROBIN, Céline PIERRE et Cécile PERRAUD

LES ÉCRANS (Rhône-Alpes), représenté par Cyril DÉsirÉ et Mickaël LE SAUX

GRAC (Rhône-Alpes), représenté par Gérard MARTIN et Juliette BOUTIN

MACAO 7^{ème} ART (Basse-Normandie), représenté par Agathe FOURCIN

PLEIN CHAMP (Auvergne), représenté par Christophe JEANPETIT

ÉTAIENT EXCUSÉS

ACAP (Picardie)

ACIEST (Alsace, Lorraine, Champagne-Ardennes)

ALSACE CINÉMAS

CINÉMA 35 (Ille-et-Vilaine)

DE LA SUITE DANS LES IMAGES (Nord-Pas de Calais)

DU CINÉMA PLEIN MON CARTABLE (Landes)

LES ÉCRANS D'ARMOR (Côtes D'Armor)

GRAINES D'IMAGES (Pays de La Loire)

LA RÈGLE DU JEU (Bretagne)

-

Y ASSISTAIENT

Vincent MERLIN pour CINEMAS 93 (Seine-Saint-Denis)

Emilie PARY pour l'ANCI (Association nationale des cinémas itinérants)

Anne POULIQUEN et Elsa PIACENTINO

Cyril DÉsirÉ, Responsable, et **Rafael MAESTRO**, Responsable adjoint du Groupe, ont ouvert la séance à 13h00.

ORDRE DU JOUR

- Actualité des réseaux régionaux :
 - réunions de concertation en région dans le cadre des futures conventions ;
 - relations aux nouveaux exécutifs et responsables administratifs (collectivités et DRAC)
- Services civiques : conditions de recrutement et actions du CNC avec Unis-Cité.
- Apport des Associations dans les règlements d'intervention des collectivités.

SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS DES ASSOCIATIONS REGIONALES

Suite à l'envoi d'environ une quarantaine de contributions rédigées par les associations régionales dans le cadre des réunions de concertation des conventions CNC/Région 2017/2019, les lignes directrices suivantes ont été élaborées.

– Mutualisation

- Aides aux structures (emploi, postes mutualisés, services civiques entre salles et associations, ...)
- Mutualisation des salles par centrales d'achat sur consommables, négociations groupées sur investissements dématérialisation, valorisation de la salle en lieu social (programme aménagement des halls, espace WIFI, fonds livres et revues, espaces musicaux liés aux réseaux du territoire, SMAC, etc) et, enfin sur les enjeux de communication (application smartphone sur le territoire, réseaux sociaux, etc)

– Formation

- Mise en place à l'échelon territorial de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)
- Ambition à travailler sur les schémas de l'économie sociale et solidaire
- Enjeux sur la formation continue (projection, réseaux informatiques, jeune public art et essai, public ados,) des personnels de salles, des agents des collectivités, des élus, des bénévoles

– Représentation

- Relations politiques et techniques avec les collectivités (règlements d'intervention sur l'investissement, aide structurelle aux réseaux, notamment pour les régions remodelées par la réforme, aides directes aux salles)
- Représentation des salles en commission Art et Essai, soutien en CDAC et CNAC avec l'AFCAE

– Education à l'image :

- Ambition à mieux travailler avec les Rectorats, l'Education Nationale
- Ambition à raccrocher école, collège et lycéens (avec des interventions de personnes extérieures en salle beaucoup plus fréquentes)
- Ambition à développer des centres ressources numériques

- Axes sur les nouveaux médias, l'image Internet, la forme courte- renouvellement des publics
 - **Filière professionnelle**
- Usages numériques (avant-programmes, films tournés en région, relations distributeurs, tournée équipe)
- Relations vertueuse avec les festivals (décentralisation)
- Valorisations des journées de visionnement à coupler avec des temps d'informations (veille stratégique régionale et nationale) pour promouvoir des productions tournées en région (équipes présentes, organisation de tournées)

DISCUSSIONS A LA REUNION DU 12 MAI

Globalement, les associations régionales regrettent de n'avoir été que très peu sollicitées dans le cadre des réunions de concertation mises en place dans chaque Région pour le renouvellement des conventions Etat-CNC-Région pour la prochaine période (2017-2019).

2 objectifs distincts à atteindre pour l'AFCAE :

- Rendre visible les associations régionales dans les réunions de concertation (demande d'un courrier du Président de l'AFCAE aux exécutifs des Régions et aux DRAC, suivi d'un courrier au CNC). L'objectif est de permettre une présence des associations dans ces concertations, sur les thématiques « éducation/diffusion/exploitation »
- Inciter les Régions, les DRAC, le CNC, à permettre le développement avec les réseaux régionaux de salles de cinéma indépendantes, de règlements d'intervention sur l'aide à l'investissement et sur le soutien direct aux structures régionales et aux salles. L'annonce de l'extension du 1€ pour 2 pour un emploi de Médiateur dans les salles par Frédérique Bredin est une bonne chose.

Il est exprimé le souhait que l'AFCAE continue de suivre de près ce dossier pour s'assurer d'une traduction concrète des mesures annoncées à Cannes par la Présidente du CNC.

Certains regrettent que le travail du groupe des Associations régionales n'ait pas été suffisamment mis en valeur. Il est rappelé que les associations représentent 750 cinémas, adhérents directement dans leur très grande majorité de l'AFCAE. Toutefois, il est noté que c'est la première fois que les actions de ce groupe font l'objet d'un rapport distinct dans le cadre de l'Assemblée générale, ce qui est positif.

En ce qui concerne les emplois et les services civiques, le projet du « 1€ pour 2€ » s'appliquerait essentiellement sur les salaires, et la proposition d'une mutualisation de postes d'animateurs s'adressera principalement aux petites exploitations qui n'ont pas les moyens d'embaucher et n'ont pas nécessairement besoin d'un emploi à temps plein. Un groupement ad hoc pourrait être créé pour ce type d'embauches ou, alors, un recours aux associations régionales.

Sur les Services civiques, la question de l'opportunité d'un agrément de l'AFCAE en propre est soulevée. Il n'est pas certain que cela soit utile. Plusieurs structures en bénéficient déjà au niveau local, le dossier est lourd et long et il n'est pas certain que le système actuel perdure dans le temps.

Il est rappelé le projet de créer un espace adhérent dédié aux associations sur le site internet de l'AFCAE, qui n'a toujours pas été mis en place, sur lequel pourraient être mises en commun certaines ressources. Les actions et les ressources des différentes associations régionales ont déjà été réunies dans un tableau de travail par Elsa, ce qui peut être une bonne base.

Est également évoqué le projet de Journée Européenne des Cinémas Art et Essai le dimanche 9 octobre 2016, organisée par la CICAIE, en partenariat avec les principales Associations nationales, dont l'AFCAE. Il est noté qu'il est possible de monter, localement, des partenariats avec les cellules d'« Europe Direct », qui gère des lieux de ressources et d'informations sur l'UE (site avec la carte des différentes structures en France : http://ec.europa.eu/france/services/contact-points/index_fr.htm)

La séance est levée à 16h00.